

Historique de la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste Comté de Bonaventure, Diocèse de Gaspé

Paul Gendron

Volume 28, 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007379ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007379ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

0318-6148 (print)

1927-7075 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gendron, P. (1961). Historique de la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste : comté de Bonaventure, Diocèse de Gaspé. *Rapport - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 28, 63–66. <https://doi.org/10.7202/1007379ar>

Historique de la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste

COMTÉ DE BONAVENTURE
DIOCÈSE DE GASPÉ

Faire l'histoire d'une paroisse, d'une région, d'une province ou d'un pays, c'est évoquer tout un passé glorieux d'histoire et de sublimes leçons. Voici l'histoire d'une modeste paroisse gaspésienne, Saint-Jean-l'Évangéliste.

ORIGINE

La paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste portait au début le nom de NOUVEL, en l'honneur du passage du R.P. Nouvel, s.j., en mission dans la Gaspésie. Monseigneur C. Tanguay rapporte que le R.P. Nouvel, arrivé à Québec en 1662, partit l'année suivante, au cours du mois de novembre, pour aller hiverner chez les Papinachois. Ayant fait naufrage sur l'Île-Verte, il y passa dix jours, puis se remit en route avec deux Français et quelques sauvages. « Nous arrivâmes heureusement, dit-il lui-même, le 7 décembre du côté sud, vis-à-vis l'île Saint-Barnabé; nous y célébrâmes le lendemain la fête de l'Immaculée Conception. » La pointe de terre vis-à-vis l'île Saint-Barnabé, où le Père descendit à depuis été désignée sous le nom de « Pointe-au-Père ». Le Père et ses compagnons hivernèrent dans la forêt et ne se rendirent qu'au printemps chez les Papinachois. La rivière Nouvelle, qui traverse la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste pour aller se jeter dans la baie des Chaleurs, doit aussi son nom à ce missionnaire jésuite.

Dans les archives de la paroisse, c'est en 1824 qu'apparaissent ses premiers habitants. Nous y lisons qu'une élection eut lieu, élection de syndics, pour l'érection d'une chapelle à Miguasha (arrondissement de la paroisse situé au bord de l'eau, faisant face à Dalhousie, N.-B.). Cette élection de syndics a lieu « pour aviser aux moyens d'ériger une église à leur usage sur la place la plus centrale, à peu près de leurs habitations ». Elle est datée à Miguasha le 7 avril 1864.

Cette élection n'eut pas de suite, puisque nous possédons une autre résolution nommant des syndics, le 23 août 1840. La mission de Nouvel comprend alors une partie du township de Carleton et de la Seigneurie de Shoolbred. Les nouveaux syndics sont MM. Charles-Marie Labil-lois, M.D., Michel Gauthier et Anthime Maltais. Cette résolution est faite à Tracadieche (Carleton), puis enregistrée au bureau du proto-notaire de la Cour du Banc du Roi à Québec, le 10 mai 1841.

Le 11 janvier 1841, dans la résidence de Archibald Kerr, à Miguasha, le notaire J.-G. Lebel fait l'acte d'achat d'un terrain de quatre acres et demi de front sur trente-trois acres et un tiers de profondeur, situé dans la partie du township de Carleton, borné en avant ou en front par

la Baie des Chaleurs; en arrière par les terres du second rang, joignant d'un côté à l'ouest par Charles Dougald Stewart, et de l'autre, à l'est, par Charlemagne Allard. Dame veuve Sophie Prust, épouse de feu Matthew Stewart, vend cette propriété aux syndics pour la somme de cent quatre-vingt-deux livres et dix schellings. L'acte est enregistré à Québec le 10 mai 1841. Les anciens disent que la sainte Messe fut célébrée pendant assez longtemps à l'endroit où se trouve présentement le quai ouest de Miguasha; elle fut aussi célébrée à la pointe de Miguasha. Quoiqu'il en soit, il n'y a pas de chapelle de construite à cet endroit. Une telle construction eut lieu ailleurs et plusieurs années après l'achat de la terre dont il est question plus haut. La mission de Nouvelle, avant son érection canonique et civile comme paroisse, faisait partie de celle de Saint-Joseph de Carleton.

MIGRATION

La pêche dans la baie des Chaleurs, qui était fort abondante et alimentait la population de Carleton, étant venue à diminuer et par la suite à manquer presque totalement, força la population à chercher des moyens de subsistance dans l'agriculture. En conséquence, le surplus de la population se retira dans l'ouest de Carleton et, peu à peu, s'en éloigna d'une distance de quinze à vingt milles. Ce mouvement de migration s'étant continué pendant assez longtemps, le nombre de colons établis sur les bords de la rivière Nouvelle devint assez considérable.

Après quelques années de séjour, la forêt avait reculé sous la hache de ces braves pionniers et les champs témoignaient déjà par leurs belles moissons dorées que des bras vigoureux les avaient fait changer d'état. Cependant, dans leur prospérité ces colons éprouvaient un immense regret : c'était leur éloignement de l'église et de son ministre. Regret légitime pour des catholiques qui ont à cœur leur salut éternel. Déjà bien des soupirs avaient été exhalés, bien des vœux formés pour la possession d'un petit temple de Dieu au milieu de la colonie, quand un bienfaiteur inattendu s'offrit de consacrer un terrain à cette belle œuvre. Ce bienfaiteur fut M. John Meagher, écuyer, ancien membre du Parlement du Canada. Il fit don gratuitement à la Corporation catholique romaine de Québec du lot n° 10 situé dans le premier rang, nord-est du township de Nouvelle. Ce fut messire Alexis Mailloux, vicaire général de Mgr l'Archevêque de Québec, qui fut chargé de déterminer et de fixer l'endroit où serait bâtie la chapelle. Il vint à la Nouvelle le lendemain de la fête de la bonne sainte Anne, accompagné des RR.MM. Dumontier, P. Saucier, alors missionnaire à Restigouche, et Nicolas Audet, curé de Carleton, dont la Mission faisait partie. C'est lors de cette visite que fut désigné le site de la future chapelle et que l'autorisation fut donnée à M. le Curé de Carleton de commencer la construction. Néanmoins, les travaux ne commencèrent point en cette même année 1864. Les procédures épiscopales ayant exigé un laps de temps assez considérable, ne permirent à M. Nicolas Audet de dresser des listes de souscription que l'été suivant. « Chacun vint volontairement offrir son contingent, et il y en eut qui déployèrent un grand zèle et qu'il serait bien juste de nommer ici, si leur modestie ne devait en

souffrir », écrit le curé du temps. Vers la fin du mois d'août 1866, il y avait une assez grande quantité de pierre rendue sur place, ce qui permit, avec les souscriptions en argent déjà entrées, de faire le scellage de bonne heure à l'automne. A cette époque, il y avait à peine une centaine de familles, dont la plupart étaient des commençants, en sorte que les moyens de chacun étaient fort restreints. D'autre part, il y en avait qui jouissaient d'une assez bonne aisance, surtout ceux qui étaient fixés dans la colonnie depuis plusieurs années. Il y en avait qui comp- taient de vingt à trente ans dans la Nouvelle, tels les Connors, Gough, Noughton, les Fallu, les Keays et les Allard. La population actuelle de la paroisse est de 2,600 âmes.

CONSTRUCTION ET BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE ÉGLISE

Dans le courant de l'hiver 1866-1867, chacun s'empessa d'apporter à l'œuvre de la construction de leur chapelle sa quote-part de bois de construction. Aussi, à l'été de 1867, l'on put lever la charpente, mettre la toiture et parachever les ouvertures. Au commencement de l'hiver de cette même année tout était prêt pour la bénédiction qui eut lieu, en effet, à la fin de janvier, comme on peut le voir par l'acte de bénédiction signé par le R.M. Nicolas Audet. Cette chapelle, construite à la Nouvelle, fut placée sous le vocable de saint Jean l'Évangéliste en l'honneur de Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, et non, comme quel-ques-uns semblent le croire, en l'honneur du premier seigneur de Shool- bred, dont le nom était d'ailleurs inconnu dans la région.

Si les habitants étaient heureux d'avoir fait quelques sacrifices pour élever cette modeste chapelle comme temple à la gloire de Dieu, ils l'étaient encore plus de jouir des avantages qui leur revenaient : service religieux fréquemment donnés par le vicaire de Carleton, mes- sire Magloire Moreault, etc. On continua à souscrire largement pour la construction des dépendances. Dans le même temps naissait le désir d'avoir un prêtre résident.

Ce grand désir, bien que fortement exprimé, ne devait pas se réa- liser cette même année 1868, mais en 1869 seulement. Mgr Langevin s'occupe d'ériger canoniquement la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste. Ce décret est daté du 16 novembre 1868. Le 15 mai 1869, un décret fut expédié au R.M. Nicolas Audet, V.G. et curé de Carleton, pour l'élection des marguilliers. L'érection canonique est faite. L'érection civile eut lieu le 1^{er} juin 1869. Le premier maire fut M. Georges Fallu et le premier secrétaire-trésorier : M. William Gray. Le 9 novembre de cette même année 1869, le R. Messire Jean-Jacques Auger arrive dans la paroisse avec le titre de premier curé de Saint-Jean-l'Évangéliste. Ce digne prêtre venait de la Côte Nord, où il avait passé près de cinq ans au milieu des sauvages et des pêcheurs de différentes nations. Ce zèle missionnaire avait des centaines de milles à parcourir, le plus sou- vent à la raquette, et à pied en été, pour porter à ces peuplades éparses, la connaissance de notre sainte religion. Il y avait notablement épuisé sa santé, mais la divine Providence en le rappelant de cette plage loin- taine comptait encore sur son zèle et son énergie pour commencer cette nouvelle paroisse. Aussi se mit-il à l'œuvre avec ardeur et, pendant les

dix années qu'il y passa, il accomplit des œuvres qui rediront longtemps ses vertus et son nom à la postérité.

Au début, on avait construit une petite chapelle sur une partie du lot donné par M. John Meagher. Comme on devait agrandir, le premier curé eut l'ingénieuse idée de construire une église digne de la population considérablement augmentée. A cette fin il acheta du bienfaiteur connu qu'était M. John Meagher, le terrain actuel où sont érigés les édifices religieux. C'était le choix d'un site merveilleux, puisque des deux côtés de la paroisse on peut apercevoir le temple du Seigneur.

« C'est donc pendant son séjour à Saint-Jean et par son incessante activité que l'on vit s'élever cette magnifique église qui, lorsqu'elle sera complétée, sera la gloire non seulement de la paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste, mais sera aussi l'un des plus beaux temples de la baie des Chaleurs. »

« Cette construction a pu paraître de prime abord un peu dispendieuse. Mais, quand on considère qu'une église doit durer plusieurs générations, chacun comprend que les sacrifices qu'il fait pour la gloire de Dieu sont aussi faits en faveur de ses enfants. Du reste, quand vient le temps de faire rentrer les contributions légales, chacun s'exécute avec un empressement qui démontre que la foi est bien vivace dans le cœur de cette génération. »

Il s'agit de l'église en bois qui fut remplacée par le temple actuel, construit entièrement de matériaux incombustibles en 1934-1935.

Lorsque M. Auger quitta la paroisse, sa nouvelle église (son œuvre chérie), allait recevoir la toiture. Ce ne fut pas sans regret qu'il dut quitter ses œuvres et ses chers paroissiens qui avaient appris à reconnaître en lui le bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, car il n'avait épargné ni peines ni fatigues. Il fut appelé à occuper le poste de curé de la cathédrale de Rimouski à l'automne 1875. Il fut remplacé par le R. J.-F. Audet.

Le 27 juillet 1879, Mgr Langevin, évêque de Rimouski, répond à une requête datée du 30 juin précédent, de la part des francs tenanciers de la paroisse. Il permet de célébrer provisoirement les offices religieux dans la nouvelle église sans qu'elle soit bénite. Ainsi, comme on le voit, le 29 juillet 1879 les offices religieux se faisaient donc encore dans la première chapelle.

Le jour de la Toussaint 1882, il est noté que les travaux de l'église et de la sacristie sont terminés.

De nombreux événements remarquables pourraient être racontés pour l'honneur et la gloire de cette paroisse. Ces faits sont réservés à la « grande histoire ».

Paul GENDRON, prêtre-curé